



GRANDS TITRES	
LE MONDE	
POLITIQUE	
ÉCONOMIE	
SCIENCES ET SANTÉ	
INTERNET ET MÉDIAS	
BULLETIN NATIONAL 	
CBC NEWS	
LES RÉGIONS	
ATLANTIQUE 	
QUÉBEC 	
ONTARIO 	
OUEST 	
BULLETINS RÉGIONAUX 	

Mise à jour le mardi 13 novembre 2001, 13 h 46 .

Le mode de scrutin en commission parlementaire?

Un groupe de 125 personnalités politiques, syndicales et étudiantes québécoises a demandé mardi au gouvernement de convoquer une commission parlementaire chargée d'étudier le mode de scrutin au Québec, en vue de le réformer.

Le groupe appelé «Mouvement pour une démocratie nouvelle», et auquel adhèrent notamment l'ancien ministre libéral Claude Ryan, l'ancien ministre péquiste Claude Charron et Jean Allaire, cofondateur de l'Action démocratique du Québec, croit qu'il est temps de revoir le mode



Claude Ryan



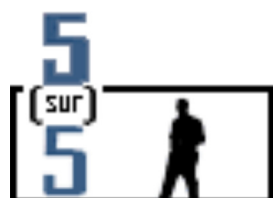
ÉMISSIONS RADIO ET TÉLÉ
DOSSIERS
MÉTÉO
RECHERCHE
RDI
JEUX DE CROISADE POUR NOUS JOINDRE RÉALISATION

de scrutin pour qu'il reflète le vote des Québécois.

Selon les 125 personnalités, l'actuel système uninominal à un tour ne donne pas toujours le pouvoir à ceux qui ont obtenu la majorité des voix, à cause de la distorsion entre la proportion de voix obtenue par un parti et le nombre de sièges enlevés par ce parti. Claude Ryan a cité en exemple les élections générales de 1998 au Québec, où le Parti Québécois, avec 40 000 voix de moins que le Parti libéral avait remporté 75 sièges contre seulement 48 pour le Parti libéral.



D'autre part, selon Andrée Mayer-Périard, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec, le système de scrutin actuel encourage les jeunes à l'absentéisme. «Les jeunes, dit-elle, sont informés, ils sont politisés, ils ont des opinions, et, je dis bien et, vont de moins en moins voter.»



Les partisans de la réforme ne s'entendent pas nécessairement sur le système qui devrait être retenu au terme de l'exercice: proportionnel, mixte ou une autre formule, mais ils s'associent dans leur demande de commission parlementaire pour étudier la question.

Les 125 personnalités admettent qu'une réforme peut difficilement être adoptée avant la prochaine élection provinciale, prévue en 2002, puisqu'une telle réforme devra être précédée d'un vaste débat.

Partagez
cette information
avec un ami

